



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 30 JUIN 2022 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 44
absents représentés : 13
absent excusé : 1

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Véronique BREVET, Magali CAZALIS, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Dominique DUHIEU, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Éric LAHILLADE Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Francis BETBEDER est suppléé par Mme Véronique COMETS, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par Mme Pascale CASTAGNET, Mme Emmanuelle BRESSOUD a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Lionel CAMBLANNE a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à Christophe VIGNAUD, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Alexandre LAPÈGUE a donné pouvoir à Mme Magali CAZALIS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, M. Yves TREZIÈRES a donné pouvoir à Mme Françoise AGIER.

Absent excusé : Monsieur Olivier PEANNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Régis DUBUS.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2021 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de l'établissement) ;
- le bilan comptable, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de l'établissement.

Le compte de gestion, qui constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, doit être voté préalablement au compte administratif.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31 ;

VU les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes transmis par le comptable public, tels qu'annexés à la présente ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil communautaire d'examiner, de débattre et d'arrêter les comptes de gestion avant de pouvoir valablement statuer sur les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, de se prononcer sur le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes 2021 établi par le comptable public :

1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	41 148 091,89	20 310 061,30
Dépenses	32 481 065,14	18 383 940,02
Résultat de l'exercice 2021	8 667 026,75	1 926 121,28
Résultat de clôture de l'exercice 2021	6 944 044,65	

2 - BUDGET ANNEXE AYGUEBLUE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 569 955,57	943 860,42
Dépenses	1 173 562,88	731 574,30
Résultat de l'exercice 2021	396 392,69	212 286,12
Résultat de clôture de l'exercice 2021	187 887,40	

3 - BUDGET ANNEXE DÉCHETS-ENVIRONNEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	13 801 650,21	150 614,71
Dépenses	13 788 310,18	679 039,08
Résultat de l'exercice 2021	13 340,03	-528 424,37
Résultat de clôture de l'exercice 2021	962 893,20	

4 - BUDGET ANNEXE PÔLE CULINAIRE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	5 268 617,73	256 151,08
Dépenses	5 261 028,39	219 241,87
Résultat de l'exercice 2021	7 589,34	36 909,21
Résultat de clôture de l'exercice 2021	1 068 887,38	

5 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 432 274,46	165 910,09
Dépenses	2 396 534,27	240 992,85
Résultat de l'exercice 2021	35 740,19	75 082,76
Résultat de clôture de l'exercice 2021	673 962,54	

6 - BUDGET ANNEXE PORT DE CAPBRETON

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	2 224 688,29	472 294,58
Dépenses	1 732 860,04	290 202,83
Résultat de l'exercice 2021	491 828,25	182 091,75
Résultat de clôture de l'exercice 2021	1 026 300,82	

7 - BUDGET ANNEXE ZAE BÉNESSE-MAREMNE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	342 950,48	312 862,40
Dépenses	342 950,48	685 259,01
Résultat de l'exercice 2021	0,00	-372 396,61
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-703 903,08	

8 - BUDGET ANNEXE ZAE CAPBRETON

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	515 245,37	500 845,37
Dépenses	515 245,37	515 245,37
Résultat de l'exercice 2021	0,00	-14 400,00
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-1 310 247,49	

9 - BUDGET ANNEXE ZAE MARLÉ À TOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 125 730,69	259 397,93
Dépenses	993 374,89	552 059,25
Résultat de l'exercice 2021	132 355,80	-292 661,32
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-419 703,45	

10 - BUDGET ANNEXE ZAE JOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	104 250,04	32 790,04
Dépenses	32 790,04	32 790,04
Résultat de l'exercice 2021	71 460,00	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-27 673,78	

11 - BUDGET ANNEXE ZAE LAUBIAN 3 À SEIGNOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	395 122,86	393 632,86
Dépenses	395 122,86	395 122,86
Résultat de l'exercice 2021	0,00	-1 490,00
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-390 433,51	

12 - BUDGET ANNEXE ZAE MAGESCOQ

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 688 298,14	1 164 184,32
Dépenses	1 823 991,44	1 688 298,14
Résultat de l'exercice 2021	-135 693,30	-524 113,82
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-1 032 298,14	

13 - BUDGET ANNEXE ZAE SAUBRIGUES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	699 522,07	396 716,45
Dépenses	648 195,17	383 743,17
Résultat de l'exercice 2021	51 326,90	12 973,28
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-332 262,27	

14 - BUDGET ANNEXE ZAE LAUBIAN 2 À SEIGNOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0,00	0,00
Dépenses	57 901,33	0,00
Résultat de l'exercice 2021	-57 901,33	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2021	0,00	

15 - BUDGET ANNEXE ZAE SAINT-VINCENT DE TYROSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	206 027,53	206 027,53
Dépenses	206 027,53	160 397,89
Résultat de l'exercice 2021	0,00	45 629,64
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-283 256,10	

16 - BUDGET ANNEXE ZAE ÉCOZONE À SOUSTONS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 266 146,54	407 732,54
Dépenses	840 431,06	845 232,54
Résultat de l'exercice 2021	425 715,48	-437 500,00
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-419 466,06	

17 - BUDGET ANNEXE ZAE COMMUNALES AMENAGÉES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	86 464,00	0,00
Dépenses	86 464,00	0,00
Résultat de l'exercice 2021	0,00	0,00
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-3 513,09	

18 - BUDGET ANNEXE ZAE DE BOULINS A JOSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	197 084,79	28 187,00
Dépenses	175 826,26	150 428,79
Résultat de l'exercice 2021	21 258,53	-122 241,79
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-129 170,26	

19 - BUDGET ANNEXE ZAE DE SAUBUSSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	224 526,55	224 492,55
Dépenses	224 526,55	224 526,55
Résultat de l'exercice 2021	0,00	-34,00
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-224 526,55	

20 - BUDGET ANNEXE ZAE ANGRESSE LE TUQUET

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	372 256,52	0,00
Dépenses	372 256,52	372 256,52
Résultat de l'exercice 2021	0,00	- 372 256,52
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-372 256,52	

21 - BUDGET ANNEXE ZAE MESSANGES PEY DE L'ANCRE II

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	18 600,00	0,00
Dépenses	18 600,00	18 600,00
Résultat de l'exercice 2021	0,00	-18 600,00
Résultat de clôture de l'exercice 2021	-18 600,00	

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
 Pour extrait certifié conforme
 À Saint-Vincent de Tyrosse, le 1^{er} juillet 2022

Le président,

Pierre Froustey

